POLITIQUE D’ADMISSION

Programme d’éducation intermédiaire du Baccalauréat International

Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Description générée automatiquement

**Mise à jour le 18 septembre 2025**

**Déclaration de l’intention de la politique**

Le PEI de l’école secondaire de l’Île répond à la fois aux exigences du ministère de l’Éducation du Québec (MEQ), de l’Organisation du baccalauréat international (BI) et de la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie (SÉBIQ). Le programme peut accueillir jusqu’à 600 élèves issues des bassins territoriaux des écoles secondaires de l’Île, Mont-Bleu, des Lacs et de La Cité. Tous les élèves répondants aux critères de sélection peuvent accéder au programme.

Les élèves sélectionnés démontrent une volonté d’engagement auprès de la communauté et d’apprendre trois langues, des capacités à concilier les évaluations critériées et d’engagement du programme. En cours de parcours, un élève qui présenterait des difficultés d’intégration, de comportement ou d’apprentissage sera signalé selon la procédure en place (voir la Politique d’inclusion) et des mesures d’aide pourront être consignées à un plan d’intervention personnalisé. De plus, un suivi avec l’orthopédagogue ou un autre professionnel (éducatrice spécialisée, travailleuse sociale ou psychoéducatrice) pourra être prescrit, afin de soutenir l’élève dans ses apprentissages.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

**Admission des élèves**

Le Programme d’éducation intermédiaire de l’école secondaire de l’Île est offert aux élèves des secteurs Hull, Chelsea et La Pêche du Centre de services scolaire des Portages de l’Outaouais.  Les élèves qui souhaitent être admis au programme doivent répondre aux conditions suivantes :

* Habiter sur le territoire mentionné ci-haut;
* Être inscrit en 6e année du primaire\*;
* Être engagé dans ses apprentissages;
* Vouloir s’engager dans des actions communautaires;
* Avoir une sensibilité internationale et une ouverture sur le monde en apprenant trois langues.

\* Si des places sont disponibles, l’école accepte des élèves de la 2e à la 5e secondaire. Pour l’élève admis en 3e secondaire, la poursuite d’un cours d’appoint en espagnol pourrait être exigée avant le début de l’année scolaire.

\*Tout au long de son parcours, ***l’élève doit obtenir la note minimale de passage (60%)*** dans toutes ses matières et ***remplir les exigences de l’Engagement auprès de la communauté*** pour demeurer au programme.

***Processus d’admission en vue de la rentrée 2026***

Le processus d’admission pour la 1re secondaire se déroule habituellement d’octobre à février. Il se déroule en plusieurs phases.

Au **début octobre**, un dépliant promotionnel du programme ainsi que le document *Foire aux questions* sont envoyés à tous les élèves de 6e année qui sont inscrits dans une école primaire du territoire desservi par l’École secondaire de l’Île pour le PEI. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de l’école.

1. En octobre, une journée « Portes ouvertes » est organisée pour les parents et les élèves de 6e année. Le programme du PEI, notamment les volets **Engagement auprès de la communauté** et **Évaluation critériée**, est présenté sous les couleurs de l’école. Des activités et des cercles de discussion sont animés par des enseignants et des élèves de secondaire 4 et 5 du PEI. Pour bien se préparer, nous suggérons aux futurs élèves et à leurs parents de consulter et de lire les politiques du PEI ainsi que le document « *Profil de la communauté d’apprentissage de l’IB* », tous disponibles sur le site web de l’école.
2. À la **mi-novembre**, une fois les bulletins de la première étape publiés, les parents doivent compléter la demande d’admission en ligne. Le lien sera disponible sur le site internet de l’École secondaire de l’Île. *Des copies des bulletins de juin de 5e année et de la première étape de 6e année doivent être téléversées dans le formulaire de demande d’admission pour les élèves qui ne sont pas de notre centre de service.* Pour pouvoir soumettre une demande d’admission, le bulletin doit **être exempt d’échec**. Les parents doivent se référer sur le site web de l’école pour connaitre les dates précises de la période pour déposer une demande d’admission.
3. Une fois les conditions nommées ci-haut satisfaites, l’école secondaire de l’Île accepte les candidatures selon le nombre de places (112) disponibles. Si un nombre supérieur de candidatures au nombre de places disponibles survient, une pige au hasard sera effectuée par l’école secondaire de l’Île, et ce pour toutes les places disponibles.

Au plus tard à **la fin décembre**, les parents des 112 élèves ayant complété le processus de sélection sont contactés par courriel. Ceux-ci ont quelques jours pour remplir le formulaire qui confirme s’ils souhaitent compléter l’admission de leur enfant.

Les autres élèves sont placés sur une liste d’attente, et les parents en sont informés. Si des places se libèrent, les parents sont contactés par ordre de priorité en fonction du résultat de la pige au hasard, au plus tard la journée précédant la rentrée scolaire.

1. Au début du mois de mars, les parents des élèves ayant été admis au PEI reçoivent une communication les invitant à compléter leur inscription et leur choix de cours sur la plateforme Mozaïk-Portail.
2. À la fin juin, les parents reçoivent, par courriel, toute l’information en lien avec la rentrée scolaire.

Pour toute question durant le processus ou en cas de contestation du processus d’admission, les parents doivent communiquer avec le secrétariat du Secteur 2.

**Structure pour promouvoir l’accès d’un nombre d’élèves aussi élevé que raisonnablement au PEI**

Au sein de notre Centre de services, notre équipe fait la promotion du programme à tous les élèves du primaire. Les portes ouvertes permettent de discuter avec les parents de ceux-ci.

Notre structure permet d’accepter des élèves et d’inclure des élèves aux différents niveaux scolaires. Nos élèves peuvent provenir des écoles publiques avoisinantes, des écoles privées et des écoles PEI d’autres pays.

Pour maintenir le plus grand nombre d’élèves, l’école secondaire de l’Île propose plusieurs activités aux élèves du PEI (et aussi des autres programmes) :

* Plan de lutte contre l’intimidation;
* Service de prévention des dépendances;
* Enrichissement en français et en anglais;
* Cours d’espagnol, d’arts visuels, de musique, de multisports et de sciences générales, cours de cuisine au deuxième cycle;
* Enseignement des stratégies d’apprentissage (approches de l’apprentissage) via les unités de travail;
* Encadrement par les enseignants de l’Engagement auprès de la communauté;
* Concours de mathématiques Optimath;
* Expo Sciences;
* Différentes vagues (Amnistie Internationale, Arc-en-ciel, verte, etc.);
* Secondaire en spectacle;
* Ligue d’improvisation;
* Activités sportives en parascolaire, notamment le cross-country, le triathlon, l’athlétisme, le football/futsal, le frisbee, etc.;
* Conseil étudiant ainsi que le vote étudiant lors des élections fédérales, provinciales et municipales;
* Possibilité de voyages culturels;
* Etc.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

***Centre de Services Scolaire des Portages de l’Outaouais***

* Fournir la compilation des résultats scolaire de nos élèves de 6e année.
* L’adaptation des services éducatifs comme première préoccupation de toute personne intervenant auprès des élèves handicapés et des élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage;
* Favoriser le développement de la communauté éducative :
* En considérant l’élève comme étant un acteur principal de sa réussite;
* En accueillant les parents à l’école et en soutenant leur participation;
* En assurant la coordination des interventions et en ouvrant l’école aux différents partenaires.
* Se donner des moyens d’évaluer la réussite éducative des élèves sur les plans de l’instruction, de la socialisation, de la qualification et d’évaluer la qualité des services;
* Répartir annuellement les mesures d’appui à l’intégration en fonction des besoins individuels et collectifs des élèves, tout en appliquant un principe d’équité dans la répartition des ressources;
* S’assurer de la diffusion de la politique auprès de toutes les parties concernées.

***Direction***

* Entretenir une communication ouverte avec les parents et les tuteurs légaux des élèves;
* Veiller à ce que les enseignants, les élèves et leurs parents ou leurs tuteurs légaux disposent d’un exemplaire de la politique d’éducation inclusive de l’établissement et du règlement du programme de l’IB concerné, qu’ils lisent ces documents et qu’ils les comprennent;
* Lors de l’inscription de l’élève dans l’école, favoriser une démarche qui permet aux parents de faire connaître les besoins et les capacités de leur enfant;
* Établir un plan d’intervention adapté aux besoins des élèves;
* Identifier les services éducatifs disponibles à l’école ou dans le cadre de l’organisation des services du centre de services;

***Coordonnateur***

* Assurer la continuité de la direction pédagogique;
* Réviser la documentation et assurer le développement du programme d’étude dans l’établissement;
* Participation et soutien lors des portes ouvertes.

***Enseignants***

* Prendre connaissance de la politique d’admission;
* Avoir une compréhension approfondie des exigences relatives à l’enseignement des matières de l’IB;
* Créer un environnement rassurant dans lequel les élèves peuvent apprendre en se sentant respectés dans leur diversité;

***Parents et tuteurs légaux***

* Prendre connaissance de la politique de l’établissement en matière d’admission;
* Faire part à la direction de l’établissement de toute condition pouvant interférer avec l’apprentissage de leur enfant;
* Tenir l’établissement informé de tout changement de cette ou de ces conditions.

***Élèves***

* Participer aux conversations pour améliorer le programme PEI à l’école secondaire de l’Île.

**RÉVISION ET DIFFUSION DE LA POLITIQUE D’ADMISSION**

Processus de révision

Cette politique est révisée tous les ans par l’équipe de coordination et la direction-adjointe. Elle est ensuite soumise à l’approbation aux enseignants du PEI qui peuvent suggérer des modifications. Elle est ensuite publiée sur le site web de l’école.

Processus de diffusion

La dernière version à jour de la politique est placée sur le site de notre école et est donc disponible pour tous les membres de la communauté de l’ESI. De plus, un courriel est envoyé aux parents pour leur suggérer d’en faire la lecture et s’y référer au besoin. La politique est également présentée à l’ensemble du personnel de l’école lors des réunions générales en début d’année. Dans la cadre des rencontres de planification elle sert de cadre pour l’enseignement des matières et l’orientation des différents projets. La politique d’évaluation (comme toutes les autres politiques au PEI)

**DIFFUSION DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

Le régime pédagogique demande la diffusion de certains documents. Voir le document des *Normes et modalités* au point 1.1.3.

**DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

Septembre 2025

**Bibliographie**

ÉCOLE SECONDAIRE DE L’ÎLE (2025). [*Normes et modalités d’évaluation des apprentissages* Gatineau (QC)](https://ile.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sites/32/2024/11/Normes-et-modalites-2024-2025.pdf).

ÉCOLE SECONDAIRE DE L’ÎLE (2014) *Plan intégrateur du plan de réussite et de la stratégie d’intervention. Agir autrement*. Gatineau (QC).

ÉCOLE SECONDAIRE DE L’ÎLE (2019). [*Projet éducatif 2019-2022*. Gatineau (QC), Projet-educatif-2023-2027.pdf](https://ile.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sites/32/2024/05/Projet-educatif-2023-2027.pdf) (gouv.qc.ca)

CSS des Portages de l’Outaouais. (31 janvier 2022).  [*La politique relative à l’organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage du Centre De Services Scolaire des Portages de l’Outaouais*](https://www.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/02/22-02-02_40-12-20-Politique-des-services-EHDAA-adoptee-31-janvier-2022.pdf). Secteur Jeune (40-12-20).

Ministère de l’éducation (2021). DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE, Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative. 27 pages.

Ministère de l’Éducation du Québec (2004). *Le plan d’intervention... au service de la réussite de l’élève.* Le cadre de référence pour l’établissement des plans d’intervention, Québec.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Site web du BI, 2005, [www.ibo.org](http://www.ibo.org/)

Organisation du Baccalauréat international (2008), *Directives d’élaboration d’une politique linguistique*. Cardiff (Pays de Galles), Organisation du Baccalauréat international, 5 pages.

Organisation du Baccalauréat international (2014). *Le programme d’éducation intermédiaire : des principes à la pratique.* Cardiff (Pays de Galles), Organisation du Baccalauréat international, 152 pages.

Organisation du Baccalauréat international, (2020). *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*. Cardiff (Pays de Galles), Organisation du Baccalauréat international, 49 pages.

Organisation du Baccalauréat International (2019). *Répondre aux divers besoins éducationnels des élèves dans la salle de classe*. Cardiff, Pays de Galles CF23 8GL Royaume-Uni. (60 pages)